

Othon 1er, Sire de Grandson

Autor(en): **Burnand, Aug.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **18 (1910)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-17071>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

autres le général Jean de Schaller et le major Albiez, dont les récits parsemés d'anecdotes charmaient notre jeunesse. Combien d'autres militaires suisses disparurent, surtout dans la guerre de Russie, sans qu'on ait jamais su la date ni les circonstances de leur mort !

(*A suivre.*)

Ch. DE RÆMY,
curé de l'Hôpital de Fribourg.

OTHON I^{er}, SIRE DE GRANDSON

(*D'après un récent ouvrage anglais.*)

Travail lu à la Société d'histoire du canton de Berne,
le 11 mars 1910.

(Suite.)

VIII^{me} CROISADE. EMPLOIS, MISSIONS, DÉPART POUR LA DERNIÈRE CROISADE, 1268-1291

On sait peu de choses sur les premières années de service d'Othon de Grandson auprès du prince Edouard; on le trouve en Sicile avec lui, le 15 janvier 1271, alors que la flotte désemparée des Croisés ramenait en France la dépouille du roi Louis IX. Seuls les Anglais firent voile pour la Palestine où ils débarquèrent le 9 mai.

C'est à St-Jean-d'Acre qu'un attentat dirigé contre l'héritier du trône d'Angleterre, 18 juin 1272, mit à l'épreuve le dévouement de son chevalier Othon, qu'il institua alors son exécuteur testamentaire. Rentrés ensemble en Occident, ils traversèrent l'Italie, la Savoie, et assistèrent à cet étrange tournoi qui porta le nom de la « petite guerre de Châlon ». Bien que Henri III fût mort depuis plusieurs mois, Edouard, au lieu de se rendre directement en Angleterre, passa par ses terres de Gascogne, où Othon lia connaissance avec Jean

de Greilly¹ qu'il devait retrouver vingt ans plus tard à St-Jean-d'Acre au milieu des horreurs du siège.

C'est à partir de 1274 que le nom d'Othon de Grandison revient maintes fois dans les chroniques anglaises. Bien que n'ayant pas de fonctions officielles proprement dites, il fut, paraît-il, l'homme de confiance du nouveau roi qui le chargea tantôt du soin de certaines affaires personnelles, tantôt de missions diplomatiques pour lesquelles il semble avoir eu un remarquable talent de négociateur. « Personne n'aurait pu s'en acquitter mieux que lui, fût-ce le roi lui-même », disent les Rôles privés d'Edouard I^{er}, I. 493. On le trouve occupé d'achats de chevaux à l'étranger, de négociations d'emprunt en Italie, de mission de courtoisie à la cour de France, ou de règlement d'affaires administratives en Gascogne. Son seul titre pendant ces trois années fut celui de confident ou de *secrétaire privé du roi*. En 1275 cependant, ses services avaient été reconnus par sa nomination de *Gouverneur des Iles de la Manche*, titre qui lui fut plus tard confirmé à vie et qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours. Cette faveur fut suivie d'autres donations princières, châteaux et domaines en Irlande ; il eut maison à Westminster avec tènement à Londres, des manoirs et des terres dans le Kent et ailleurs. Il était en relations d'amitié avec les personnages les plus influents de la cour et son crédit lui permit d'assurer des avantages considérables à ses parents et protégés de la patrie vaudoise.

L'objectif principal du règne d'Edouard fut la réunion des Etats des îles sous une seule couronne. Othon prit part à la lutte contre Llywelin et son frère, derniers bardes indépendants du Pays de Galles, occupa un poste à Anglesey et fut nommé en 1284 *Justicier du Nord du*

¹ Voir sur Jean de Greilly, au Pays de Gex, *Mém. et doc. S. R. XXXIV*, p. 55. Il fut par la suite sénéchal de Guyenne ; ses descendants devinrent comtes de Foix, 2^e maison, et même rois de Navarre.

Pays de Galles, fonctions qu'il occupa pendant neuf ans. Sur ces entrefaites, il avait profité d'un séjour en Gascogne pour revenir dans son pays natal, en 1278-1279. C'est alors qu'il songea à ce mariage dont Edouard contribua à le dissuader.

De retour en Angleterre, en 1279, il ne tarda pas à être chargé d'une mission auprès du pape, en 1280, puis l'année suivante il fut délégué, avec Jean de Derby, comme médiateur, entre Philippe, comte de Savoie, et Rodolphe de Habsbourg. A la reprise des hostilités dans le Pays de Galles, 1282, il eut comme mission, avec son frère Guillaume, de faire construire dans cette contrée les *célèbres châteaux* d'Edouard, mandat dont il s'acquitta à merveille, vu les connaissances qu'il avait acquises, dit-on, soit lors des réparations de certains châteaux du Pays de Vaud (Chillon?), soit lors de son séjour en Palestine, où il avait visité les belles forteresses du Moyen-Age.

En 1285, il fut délégué auprès du pape Honorius pour la médiation entre Charles d'Anjou et don Jayme d'Aragon, et pour engager d'autre part le Saint-Siège à intervenir auprès de la chrétienté pour le secours des intérêts en Orient. Edouard, après avoir prêté hommage à Philippe le Bel pour ses possessions d'Aquitaine, rejoignit Othon en Gascogne et lui confia le soin de ses affaires dans les laborieuses négociations du traité d'Oloron, juillet 1287, d'ailleurs non respecté. Puis il s'occupa du projet de mariage entre la fille d'Edouard, Eléonor, et Alphonse d'Aragon, ainsi que des conventions du traité de Canfranc, 1288. Comme le nouveau pape, Nicolas IV, avait délié le prince de Salerne des obligations résultant de la médiation du roi anglais, Othon dut aller lui en faire le reproche et le supplier de tourner son attention vers l'Orient en vue d'organiser une nouvelle croisade. Grandson s'intéressa lui-même si directement à cette dernière entreprise et plaida si ardemment cette cause auprès du jeune roi don Jayme d'Aragon, qu'il prit lui-même

la croix, au commencement de juillet 1290, des mains de l'archevêque Peckham et s'embarqua pour la Palestine avec ses neveux Pierre de Vuippens et Pierre d'Estavayer. Il n'y arriva toutefois que vers l'été de l'année suivante, n'ayant pas voulu quitter l'Italie sans le renfort de 1600 mercenaires que le pape avait promis à Jean de Greilly.

LA CHUTE DE SAINT-JEAN-D'ACRE

Ce chapitre forme évidemment le tableau central du livre de M. Kingsford. Il l'a animé d'un souffle qui inconsciemment nous reporte aux pages les plus impressionnantes d'Ivanhoë et de Richard en Palestine. Nous devons renoncer à en faire ici une transcription qui dépasserait le cadre de ce compte rendu, mais au moins nous efforcerons-nous, dans notre résumé de retracer fidèlement le rôle du croisé vaudois dans cette tragédie.

La situation des Latins en Orient était devenue de plus en plus précaire ensuite des ravages des mamelouks. La destruction des églises de Bethléhem, de Nazareth et du Mont-Thabor avait été le signal d'épouvantables massacres. Puis Césarée, Sidon, Jaffa avaient succombé et la prise d'Antioche, où 17,000 habitants furent tués, 120,000 entraînés en esclavage, avait fait refluer à Tripoli et à St-Jean-d'Acrc tout ce qui restait de la population chrétienne en Syrie. Quelque temps arrêtés par une invasion mongole, les Sarrasins ne tardèrent pas à reprendre les hostilités sous la conduite du farouche sultan Kélaoun-al-Mansor. Tripoli subit en 1289 le sort d'Antioche. St-Jean-d'Acrc avait encore environ 12,000 combattants ; on avait évacué en Chypre beaucoup de femmes, d'enfants, de vieillards. Le roi de Chypre avait envoyé un renfort, et les chevaliers des ordres du Temple et de l'Hôpital (St-Jean), avec les Franco-Syriens, y formaient encore une troupe de 500 guerriers éprouvés. Mais l'armée du sultan

s'élevait à plus de 200,000 combattants et la discorde avait éclaté dans les rangs des chrétiens. Une jalousie féroce divisait les Templiers et les Hospitaliers ; le désordre bouleversait la ville, où chaque agglomération formait un quartier séparé dont il n'y avait pas moins de 17. Les seigneurs du pays et les chefs des trois grands ordres militaires avaient chacun leurs tours fortifiées, et le Patriarche ne disposait plus que d'un semblant d'autorité.

Le secours de l'Occident consistait presque uniquement dans les mercenaires du pape, troupe indisciplinée qui, sans écouter les avis des seigneurs Franco-Syriens, se mit à saccager et à piller les villages musulmans des environs. En dépit de la trêve, ils exploitèrent et dépouillèrent les marchands mahométans venus pour trafiquer paisiblement dans la ville. Sur les plaintes réitérées des victimes, Al-Mansor se mit en marche avec sa formidable armée. La mort le surprit en chemin ; mais son fils Khalil ne laissa pas tomber l'entreprise. Aux délégués des chrétiens venus à lui pour lui promettre la punition des coupables et des transgresseurs de la trêve, il se borna à répondre : « Que leurs paroles étaient douces comme le miel qui sert à déguiser un mortel poison ; qu'il avait loyalement observé la trêve, mais qu'il ne pouvait supporter l'offense d'une rupture d'autre part. Il autorisait les délégués à se retirer, mais en leur donnant l'assurance que, l'heure venue, il marcherait contre la cité et en passerait tous les habitants au fil de l'épée. »

Cette réponse implacable parvint à St-Jean-d'Acre peu après l'arrivée d'Othon de Grandson. Elle plongea tout le monde dans la stupeur. Il n'y avait qu'une chose à faire : organiser la défense et se préparer à mourir. La terreur générale effaça provisoirement les mésintelligences et provoqua un unanime élan d'héroïques résolutions. Des demandes de prompts secours furent expédiées aux princes et aux États chrétiens de l'Occident. De nouveaux renforts arrivèrent en

hâte de Chypre et des îles, ainsi que des cités chrétiennes de l'Asie-Mineure. On réunit ainsi à St-Jean-d'Acre une troupe de 900 chevaliers et de 18,000 hommes de pied. On rassembla des provisions, des armes et des machines de guerre. Les fortifications furent réparées. La garde des remparts fut répartie en quatre secteurs, chacun sous les ordres de deux commandants qui devaient se relayer à tour de rôle. La première division avait pour chefs Jean de Greilly et Othon de Grandson. La seconde était commandée par Henri de Chypre et le Grand-Maître des chevaliers teutoniques. Les Grands-Maîtres des ordres du Temple et de l'Hôpital, ayant pour lieutenants les Commandeurs des chevaliers du St-Esprit et de l'Epée, assumèrent la direction de la 3^e et de la 4^e section. Ces huit hommes formèrent le conseil de guerre et leur bonne entente eût peut-être sauvé la ville du désastre.

Le désaccord et les divergences d'appréciations des défenseurs de St-Jean-d'Acre se sont répercutés dans les relations des chroniqueurs de l'époque, dont les récits varient selon le parti qu'ils représentent. Ceux qui soutiennent les Hospitaliers et le Patriarche attaquent la mémoire des Templiers et d'Othon de Grandson, tandis que l'inverse se présente pour d'autres, et plusieurs de ces témoignages furent invoqués dans le procès contre les chevaliers du Temple, en 1310. Un fait semble ressortir avec évidence de cette diversité même, c'est que Grandson, son ami Greilly et probablement le roi de Chypre avaient embrassé la cause des Templiers.

Ce fut vers le commencement de mars que les troupes du sultan apparurent en vue de St-Jean-d'Acre. « La terre même tremblait sous les pas des guerriers, dit l'auteur du *De excidio Urbis Acconis*, et frémissait au son de leurs trompettes, des tambours et des cymbales. Les boucliers dorés jetaient des éclairs sous les rayons du soleil au fond des

vallées ; les casques chatoyaient comme des étoiles au ciel de minuit. Pendant un mois, ils ne cessèrent de harceler jour et nuit les défenseurs de la place. Leur infernal tapage était incessant ; ils mugissaient comme des taureaux, aboyaient comme des chiens ou rugissaient comme des lions en frappant sans relâche et à tour de bras sur les peaux tendues de leurs énormes tam-tams. »

Le 5 avril seulement, Khalil arriva dans son camp ; dès lors le siège fut vigoureusement poussé. Les machines de guerre arrivèrent à leur tour et furent mises en position en quatre jours ; le nombre de ces terribles engins, grands et petits, s'éleva à 666, et ils firent dès lors pleuvoir une grêle de pierres sur la ville et les murs. Dans cette première semaine du siège, les Templiers et Othon de Grandson firent une heureuse sortie et ramenèrent 5000 captifs. Mais qu'était cela en face de cette innombrable armée dont les renforts augmentaient chaque jour, et « qui faisait voler sur la ville des nuages de flèches plus serrées que les flocons de neige sur vos collines en hiver ? » (Chronique de Lanercrost). Une seconde sortie fut organisée par Othon de Grandson et ses amis du Temple, pour le vendredi-saint, 20 avril ; mais le Patriarche, circonvenu par des traîtres, leur refusa sa bénédiction. Le temps propice se passa en escarmouches inutiles ou en attaques isolées ; dans l'une des plus heureuses, Grandson et les Templiers réussirent à mettre le feu aux travaux des assiégeants et à pénétrer jusque dans le camp sarrasin ; mais là les chevaux trébuchèrent dans les cordes des tentes et plus d'un noble chevalier perdit la vie.

Comme les opérations du siège devenaient de plus en plus menaçantes et que l'espoir d'une résistance suivie de succès diminuait de jour en jour, les habitants commencèrent à s'enfuir par mer. Beaucoup se réfugièrent à Chypre et même des combattants (l'une des chroniques n'hésite pas à

accuser Othon de Grandson d'avoir été du nombre) en profitèrent pour se mettre à l'abri. Il restait 12,000 défenseurs dont 800 chevaliers. La résistance eût encore été possible jusqu'à l'arrivée des renforts promis de l'Occident, si la discorde n'avait éclaté plus âpre que jamais parmi les chefs des croisés. Les querelles des Hospitaliers et des Templiers se rallumèrent, compliquées par l'indiscipline des mercenaires paillards et ivrognes du pape.

Les tranchées atteignirent les murs vers la fin d'avril. Dès le 4 mai et pendant dix jours, le bombardement dura sans une heure de répit, puis l'assaut fut donné. Ce fut le poste confié au roi de Chypre qui eut le plus à souffrir et la nuit seule arrêta les progrès des infidèles. Ce prince, désespérant de l'issue de la lutte, abandonna la ville à la faveur des ténèbres et s'embarqua avec 3000 hommes des siens. Il n'y eut plus dès lors de direction générale et chacun des corps chrétiens ne se défendit plus que pour lui-même sans porter secours aux autres. Khalil, parfaitement renseigné, agit en conséquence. Le fossé fut comblé de tous les matériaux possibles, jusqu'aux cadavres des chevaux, et la « Tour maudite », au nom prédestiné, reçut directement un formidable assaut ; les mines de feu grégeois firent tomber environ 60 mètres de murs. Les Sarrasins se précipitèrent par la brèche et repoussèrent dans la ville les défenseurs des portes. Mais le Grand-Maître de l'Hôpital et Matthieu de Clermont s'y rendirent en hâte, parvinrent à rallier les fuyards et, chargeant à leur tête, culbutèrent les Sarrasins hors de la place.

Les assiégés profitèrent de la nuit pour élever dans les murs éventrés une barricade qui, le lendemain, fut forcée, reprise, puis définitivement perdue dans une suite de combats acharnés de part et d'autre. A la fin de ce 3^e jour, les Sarrasins restèrent définitivement maîtres de cette position.

Le vendredi, 18 mai, Khalil donna l'assaut final au milieu du vacarme de 300 tambours portés sur des chameaux.

Othon de Grandson et Jean de Greilly défendaient au sud de la ville la porte St-Nicolas et la Tour du Légat, tandis qu'au nord, la porte de St-Antoine était héroïquement disputée par les Grands-Maîtres des Templiers et des Hospitaliers, unis enfin pour la lutte suprême, où tous deux furent frappés à mort. Partout la résistance des vaillants défenseurs fut écrasée par le nombre ; la place était envahie et perdue, livrée au pillage et à l'incendie. Tous les combattants valides parmi les chrétiens se retirèrent vers le port, leur dernier refuge. Mais là l'horreur de leur position fut encore augmentée par le terrifiant spectacle de la mer soulevée par une épouvantable tempête. La galère du Patriarche, d'ailleurs surchargée de fuyards, coula à pic dans le port. Un petit nombre de personnes parvint à s'enfuir. La ville fut le théâtre d'un horrible massacre et des milliers de captifs (60,000 d'après Villani) furent réduits en esclavage. Il y avait tant de femmes captives qu'elles étaient vendues à une drachme par tête. Cependant les Templiers réfugiés dans la grande forteresse de leur ordre, avec Othon de Grandson, tinrent encore pendant dix jours, au cours desquels le chevalier vaudois réussit à s'enfuir avec d'autres. Ils furent les derniers qui purent s'échapper et gagner Chypre dans le plus profond dénuement. Les péripéties de son retour à Grandson au bout de trois ans (1295) pourraient fournir la matière d'une nouvelle odyssée, au milieu des guerres des Vénitiens et des Génois.

(Au point de vue suisse, remarquons que l'hécatombe des seigneurs occidentaux à St-Jean-d'Acre sonne le glas de l'âge héroïque de la chevalerie et coïncide avec l'aurore d'une époque nouvelle, où se forment les pactes des montagnards, des *vilains* et des *communes*, dont la lutte contre la noblesse durera quatre siècles).

(*A suivre.*)

Aug. BURNAND.

Erratum : Au bas de la page 152 après erreur, lire : sans doute.

AVIS. — Notre premier article ayant déjà provoqué de bienveillantes observations, nous saisissons l'occasion pour prier les lecteurs de nous faire part de leurs critiques ou remarques, dont il pourra être tenu compte dans le *tirage à part*. Il y sera aussi annexé plusieurs planches hors-texte représentant le *tombeau* d'Othon de Grandson, à sénestre et à dextre, le *sceau* de ce seigneur, son *écu* avec heaume, l'*antependium* de la Vierge à l'enfant, et l'*image brodée* dessus du donateur Othon. Nous serions heureux de compléter encore cette collection par les pièces qu'on voudra bien nous signaler.

Aug. BURNAND, Morellweg, 5, Berne.

HENRI DRUEY, JOURNALISTE

(*Suite.*)

Lausanne, le 23 juin 1841.

Monsieur. J'appelle votre attention particulière sur les articles *Soleure* et *Argovie* dans le dernier numéro du *Verfassungsfreund* combiné, pour l'Argovie avec l'article *Argovie* de la dernière *Gazette de Zurich*. Il sera important de donner ces articles dans le prochain numéro du *Nouvelliste vaudois* en les accompagnant de brèves observations.

D'abord, en ce qui concerne *Soleure*, après avoir donné l'instruction *in-extenso*, il sera bon de faire observer combien elle est différente de celle de la Diète extraordinaire qui vouloit le *referendum* dans un sens tout à fait partial envers l'Argovie; elle est surtout bien opposée à l'instruction que le Conseil Exécutif de Soleure avoit proposée, mais qui n'a pas été adoptée en Grand Conseil, savoir d'admettre comme complètement justifiée la suppression de tous les couvens. Cette intervention jure avec la politique que la députation soleuroise a suivie en Diète. Aussi cette intervention déplaît souverainement au *Verfassungsfreund*, qui dit qu'à Soleure on commence à trembloter. — (Il sera bon de voir dans les journaux qui viendront encore si M. Munziger est pour ou contre cette instruction, — et de le faire ressortir: s'il est pour, il a battu en retraite; s'il est contre, c'est une défaite qu'il essuie).

Ensuite, touchant l'Argovie, cette restitution des armes aux populations catholiques, cet abandon des articles de Baden et surtout ces garanties religieuses ou confessionnelles que le Petit